



Discours du Président de la Commission Africaine de l'Aviation Civile
(CAFAC),
M. Florent Serge DZOTA,
Conférence sur la Facilitation de l'OACI 2025 (FALC 2025 Doha, Qatar, du 14
au 17 avril 2025

Thème : Faciliter l'avenir du transport aérien : collaboration, efficacité,
inclusivité

Monsieur le Président du Conseil de l'OACI,
Monsieur le Ministre des Transports de l'État du Qatar,
Distingués représentants du Gouvernement du Qatar,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Mesdames et messieurs les Ambassadeurs, Membres du Conseil de l'OACI,
Directeurs Généraux des autorités de l'aviation civile,
Représentants des organisations internationales, de l'industrie et des agences
présentes,
Distingués invités,
Mesdames, Messieurs,
Tous protocoles observés,

C'est un privilège de m'adresser à vous aujourd'hui à l'occasion de cette Conférence de l'OACI sur la Facilitation (FALC 2025), un événement crucial qui nous permet de consolider les acquis de l'Année 2024 dédiée à la facilitation et de tracer la voie vers un système de transport aérien plus efficace, inclusif et fluide.

Cette rencontre réaffirme notre engagement à renforcer la facilitation de l'aviation civile internationale, comme le prévoit l'Annexe 9 de la Convention relative à l'aviation civile internationale.

Mesdames, messieurs,
Honorables et distingués participants



La facilitation est une responsabilité partagée qui requiert la participation active des États, des acteurs de l'industrie et des organisations internationales.

La CAFAC, en tant qu'agence spécialisée de l'Union Africaine coordonnant les questions d'aviation civile en Afrique, demeure résolument engagée dans le renforcement des partenariats entre les États africains et les partenaires internationaux.

Nous devons intensifier notre coopération en matière de contrôle aux frontières, de traitement fluide des passagers et de mise en œuvre de la Stratégie de l'OACI sur l'identification des voyageurs (TRIP) ainsi que du Répertoire des Clés Publiques (PKD).

En exploitant les mécanismes de partage de données et les technologies interopérables, nous pouvons collectivement renforcer la sûreté aérienne tout en simplifiant les processus de facilitation des passagers.

Un élément clé d'une facilitation efficace en Afrique est la mise en œuvre complète du Marché Unique du Transport Aérien Africain (MUTAA).

Le MUTAA constitue le socle de la libéralisation du transport aérien sur le continent, levant les restrictions sur les droits de trafic et améliorant la connectivité entre les nations africaines.

Toutefois, pour que le MUTAA atteigne son plein potentiel, des mesures de facilitation solides sont essentielles afin de soutenir efficacement la circulation des passagers et des marchandises au-delà des frontières.

Ce processus nécessitera l'harmonisation des politiques de visa, la simplification des procédures douanières et l'adoption de solutions de voyage numériques conformes aux normes internationales.

La CAFAC travaille en étroite collaboration avec l'OACI et les États africains pour garantir que les politiques de facilitation soutiennent les objectifs du MUTAA, libérant ainsi de nouvelles opportunités économiques et améliorant l'accessibilité au transport aérien.

**Mesdames, messieurs,
Honorables et distingués participants**

La CAFAC soutient activement la transformation numérique des processus de gestion des frontières, garantissant que l'Afrique demeure alignée sur les meilleures pratiques mondiales.



Par ailleurs, les initiatives de renforcement des capacités permettront aux États de mettre en œuvre efficacement les dispositions de l'Annexe 9, assurant ainsi qu'aucun pays ne soit laissé pour compte dans cette transition vers un écosystème aéronautique plus innovant.

**Mesdames, messieurs,
Honorables et distingués participants**

Une facilitation efficace doit être inclusive, veillant à ce que le transport aérien soit accessible à tous, y compris aux personnes à mobilité réduite, aux communautés marginalisées et aux régions souffrant d'une connectivité aérienne limitée.

Les principes d'inclusivité doivent guider nos politiques afin d'assurer une répartition équitable des bénéfices du transport aérien.

La CAFAC reste engagée dans la promotion de politiques favorisant la libéralisation des services aériens en Afrique, notamment à travers le MUTAA, en parfaite adéquation avec les efforts mondiaux de facilitation visant à améliorer la connectivité et l'intégration économique.

**Mesdames, messieurs,
Honorables et distingués participants**

En conclusion, saisissons l'élan généré par la FALC 2025 et la déclaration ministérielle de Doha pour favoriser des partenariats significatifs et mettre en œuvre des solutions concrètes qui façonneront l'avenir du transport aérien international.

Ensemble, à travers la collaboration, l'efficacité et l'inclusivité, nous pouvons rationaliser les voyages, connecter les communautés et renforcer le rôle de l'aviation en tant que moteur du développement durable.

Je vous remercie pour votre bienveillante attention.



**Speech by the Chairperson of the African Civil Aviation Commission (AFCCA),
Mr. Florent Serge DZOTA,
ICAO Facilitation Conference 2025 (FALC 2025) Doha, Qatar, 14-17 April 2025**

**Theme: Enabling the Future of Air Travel: Collaboration, Efficiency,
Inclusiveness**

**Mr. President of the ICAO Council,
Mr. Minister of Transport of the State of Qatar,
Distinguished representatives of the Government of Qatar,
Ladies and Gentlemen Ministers,
Ambassadors, Members of the ICAO Council,
Directors General of the Civil Aviation Authorities,
Representatives of international organizations, industry and agencies present,
Distinguished guests,
Ladies and Gentlemen,
All protocols observed,**

It is a privilege to address you today at this ICAO Facilitation Conference (FALC 2025), a crucial event that allows us to consolidate the achievements of the 2024 Year of Facilitation and chart a course towards a more efficient, inclusive and seamless air transport system.

This meeting reaffirms our commitment to strengthening the facilitation of international civil aviation, as provided for in Annex 9 of the Convention on International Civil Aviation.

**Ladies and gentlemen,
Honorable and Distinguished Participants**

Facilitation is a shared responsibility that requires the active participation of States, industry players and international organizations.

AFCCA, as the specialized agency of the African Union coordinating civil aviation issues in Africa, remains resolutely committed to strengthening partnerships between African States and international partners.



We need to intensify our cooperation on border control, smooth passenger processing and the implementation of the ICAO Traveller Identification Strategy (TRIP) and the Public Key Directory (PKD).

By leveraging data sharing mechanisms and interoperable technologies, we can collectively strengthen aviation security while simplifying passenger facilitation processes.

A key element of effective facilitation in Africa is the full implementation of the Single African Air Transport Market (SAATM). The SAATM provides the foundation for the liberalization of air transport on the continent, lifting restrictions on traffic rights and improving connectivity among African nations. However, for the SAATM to reach its full potential, strong facilitation measures are essential to effectively support the movement of passengers and goods across borders.

This process will require the harmonization of visa policies, the simplification of customs procedures, and the adoption of digital travel solutions that comply with international standards.

AFCAC works closely with ICAO and African states to ensure that facilitation policies support the objectives of the SAATM, thereby unlocking new economic opportunities and improving accessibility to air travel.

**Ladies and gentlemen,
Honorable and Distinguished Participants**

AFCAC actively supports the digital transformation of border management processes, ensuring that Africa remains aligned with global best practices.

In addition, capacity-building initiatives will enable States to effectively implement the provisions of Annex 9, ensuring that no country is left behind in this transition to a more innovative aviation ecosystem.

**Ladies and gentlemen,
Honorable and Distinguished Participants**



Effective facilitation must be inclusive, ensuring that air transport is accessible to all, including people with reduced mobility, marginalised communities and regions with limited air connectivity.

The principles of inclusiveness must guide our policies to ensure a fair distribution of air travel benefits.

AFCAC remains committed to promoting policies that promote the liberalization of air services in Africa, including through the SAATM, in full alignment with global facilitation efforts to improve connectivity and economic integration.

**Ladies and gentlemen,
Honorable and Distinguished Participants**

In conclusion, let us seize the momentum generated by the FALC 2025 and the Doha Ministerial Declaration to foster meaningful partnerships and implement concrete solutions that will shape the future of international air transport.

Together, through collaboration, efficiency and inclusivity, we can streamline travel, connect communities and strengthen aviation's role as a driver of sustainable development.

Thank you for your kind attention.